



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Charte NATURA 2000

« Littoral Seino-Marin » et « Littoral Cauchois »

Formulaire d'adhésion

SPÉCIFIQUE aux demandes de dispense d'évaluation d'incidences NATURA 2000 – course à pied

Nom de la manifestation, initiation ou randonnée :

Type de manifestation :

Récurrente / période :

Organisme responsable :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Engagements de bonnes pratiques conseillés

- De solliciter, pour toute assistance utile à la bonne application de la charte, la structure animatrice, qui devra répondre à cette demande dans la mesure de ses moyens.
- D'informer la structure animatrice du site d'éventuelles dégradations d'habitats naturels ou espèces qu'elles soient volontaires ou non.
- De consulter la fiche d'identité du site <http://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-littoral-cauchois>.
- D'utiliser des matières recyclées ou recyclables pour les supports de communication et les objets utiles à l'organisation du trail : gobelets, dossards, bulletin de participation et d'information ou autre solutions alternatives.
- Ne pas laisser cueillir/récolter ou arracher tout ou partie d'espèces animales ou végétales sans connaissance de leur statut réglementaire.
- En présence de chien de faire respecter les consignes et les attacher.



Engagements spécifiques aux manifestation, initiations et randonnées

Avant la manifestation

- ☑ Je m'engage à informer la structure animatrice 3 mois avant le trail, de sa date et de prévenir en cas de changement de parcours.
Point de contrôle : mail ou courrier faisant état des éléments ci-dessus dans les délais.
- ☑ Je m'engage à parcourir sur le terrain avec l'animateur du site le projet de parcours du trail dans le site Natura 2000 afin de vérifier avec lui s'il est compatible avec les enjeux du site naturel (grottes et chauves-souris, espèces végétales des pelouses aérohalines, récif...) au moins la première année. *S'il n'y a pas de modification du parcours d'une année sur l'autre et si le parcours est proposé en vert ou orange sur la cartographie, ce rendez-vous n'est pas nécessaire.*
Point de contrôle : prise de rendez-vous, validation du parcours définitif par l'animateur.
- ☑ Je m'engage à modifier le parcours du trail avec l'animateur du site s'il n'est pas compatible pour des raisons de piétinement des habitats naturels ou de dérangement des espèces. Les zones sensibles en orange identifiées seront balisées pour éviter les perturbations par les participants ou les spectateurs ou surveillées par les commissaires de la course. Les zones en rouge seront exclues.
Point de contrôle : validation du parcours définitif par l'animateur, balisage des zones sensibles.
- ☑ Je m'engage à informer chaque participant directement sur le bulletin d'inscription ou sur la page d'accueil du site internet que tout ou partie du parcours se situe en site Natura 2000 et indiquer aussi quelques préconisations de respect des lieux :
 - ne pas cueillir les fleurs, ne pas piétiner la nature ;
 - emporter ses déchets...**Point de contrôle :** références aux bonnes pratiques sur le bulletin d'inscription et/ou le site internet de l'organisation.
- ☑ Je m'engage à respecter la nature et l'intégrité du site (habitats naturels et stations d'espèces) : ne pas installer d'équipement pérenne ou entreposer du matériel et respecter les équipements présents sur le site (équipements pastoraux, panneaux).
Point de contrôle : absence de perturbation du site imputable au signataire.
- ☑ Je m'engage à ne pas mettre d'aires de stationnement, ou stationner et d'aires de ravitaillement et dans le site et mettre en place les moyens nécessaires pour gérer les déchets et la fréquentation. Les pratiquants et le public utilisent des parkings existants pour les voitures et les remorques.
Point de contrôle : absence de perturbation du site imputable au signataire, absence d'aires de stationnement, absence d'aires de ravitaillement.
- ☑ Je m'engage à mettre en place un balisage et/ ou une signalétique provisoire, sans dégrader l'environnement, et à le retirer à la fin de la manifestation.
Point de contrôle : absence de balisage et / ou d'une signalétique une semaine après la manifestation.
- ☑ Je m'engage à modifier le règlement en instaurant une disqualification des participants ayant été repéré à jeter des déchets dans la nature ou à cueillir des fleurs.
Point de contrôle : règlement modifié et/ou portant la mention ci-dessus.
- ☑ Je m'engage à communiquer à chaque participant la plaquette trail Natura 2000.
Point de contrôle : mise en ligne de la plaquette sur site internet de la manifestation.

Pendant la manifestation

- Je m'engage à ne pas sortir du parcours établi et informer les pratiquants.
Point de contrôle : absence de participants en dehors du parcours défini avec l'animateur pour la pratique du trail.
- Je m'engage à ne pas utiliser de véhicules à moteurs sauf pour les interventions d'urgence dans le site Natura 2000. **Pour rappel, seule la circulation pédestre est autorisée sur le sentier du littoral (pas de véhicules à moteurs, pas de VTT).**
Point de contrôle : absence de véhicules à moteurs dans le site Natura 2000.

Après la manifestation

- Je m'engage à nettoyer les espaces et sites naturels utilisés pour le trail et à évacuer les déchets engendrés par les pratiquants et les spectateurs éventuels à la fin de la manifestation.
Point de contrôle : absence de traces (déchets) et dégradations du site imputable au signataire une semaine après la manifestation.
 - Je m'engage à communiquer le bilan de la manifestation à l'animateur du site 1 mois maximum après la fin de la manifestation.
Point de contrôle : écrit sur la manifestation indiquant le nombre de participants, l'estimation du nombre de spectateurs, communication du bulletin d'inscription et les difficultés éventuellement rencontrées au minimum. Ce bilan pourra être agrémenté de quelques photographies et de commentaires sur la perception ou prise en compte de l'environnement par le public participant ou non.
- Je me suis bien assuré que la manifestation que je souhaite organiser entre bien dans le champ d'application de la charte.
- Je veille à respecter l'ensemble des engagements spécifiques présentés dans cette charte.

En tant qu'organisateur, je m'engage, pour une durée de 5 ans à compter de la réception par le DDTM 76 de ce formulaire d'engagement.

J'ai pris connaissance du fait que le non-respect des engagements de la charte engage ma responsabilité pénale (article L. 414-5-1 du code de l'environnement et article 131-13 5° du Code pénal).

Date :

Signature :

